



Les modèles de gouvernance des cTLDs

Dans le monde et au Bénin

Forum sur la Gouvernance de l'Internet



Plan

- Présentation
- Rappels
- Gouvernance des ccTLDs
 - Dans le monde
 - Au Bénin



Présentation

Forum sur la Gouvernance de l'Internet



Franck B. KOUYAMI

- Ingénieur Systèmes et réseaux
- Libre depuis 2004 (Debian GNU/Linux)
- Conduite de projets informatiques
- Ex-évangéliste du libre
- OpenData & Opensource activist
- Vice-président du FGI Bénin - <http://fgi.bj>
- Twitter officiel : @FKOUYAMI / @BéninFGI



Rappels

Dns,
TLDs,
ccTLDs,
Etc ...



DNS : Quesako ?

- Définition : Domain Name System
- Réalise la correspondance entre un nom de domaine et une série d'informations (dont les adresses IP) : fgi.bj -> 46.226.110.58
- Structure : Hiérarchique
 - Le « . » racine invisible des utilisateurs finaux
 - Domaines de premier niveau (TLDs)
 - Domaines de second niveau (SLDs)
 - Etc...



TLDs : Quesako ?

- Définition : Top Level Domain (domaines de premier niveau)
- Subdivisés en 02 parties :
 - génériques - gTLDs : .org .com .dance
 - attachés aux codes de pays - ccTLDs : .bj .fr
- Créés et gérés par ICANN (Internet Corporation for Assigned Names and Numbers) - www.icann.org - depuis 1998



Les ccTLDs

- Définition : country code top-level domain
- Repose essentiellement sur la norme ISO 3166-1
- Élément constitutif principal de l'Identité Nationale Numérique
- Sont sous l'Autorité Ultime des gouvernements (GAC / ICANN)



Importance des ccTLDs

- Affirme la présence d'une entité géographique sur internet
- Appartient à tous les citoyens d'une nation(Bien public)
- Permet l'identification et la valorisation des contenus locaux



Les acteurs

- ICANN : Autorité suprême en théorie
- IANA : Gère les serveurs racine
- Les Registres (Registry) : Gèrent des TLDs
- Les Registaires (Registrars) : Vendent les noms de domaines au public
- Les Registrants (Registrants) :
Personnes ou institutions ayant fait l'acquisition d'un nom de domaine



Quelques faits

- Il n'y a aucun nom de domaine gratuit
- Un nom de domaine est loué pour une période
- Le DNS n'est pas sûr.. Le DNSSEC oui..



Gouvernance

la mise en œuvre d'un ensemble de dispositifs (règles, normes, protocoles, conventions, contrats...) pour assurer une meilleure coordination des parties prenantes d'une organisation, chacune détenant une parcelle de pouvoir, afin de prendre des décisions consensuelles et de lancer des actions concertées.



Gouvernance des ccTLDs

Forum sur la Gouvernance de l'Internet



Quelques exemples ...

Modèle fondation : Suisse

Modèle association : France

Modèle business : USA

Modèle partenariat public/privé : Sénégal



Dans le monde : Suisse

- **ccTLD** : .ch
- **Registre** : fondation Switch (depuis 2003)
- **Délégant** : Autorité de surveillance des télécommunications (OFCOM)
- **Critère de choix** : Appel d'offres
- **Organisation** :
 - Le Conseil fédéral
 - Huit cantons universitaires



Dans le monde : France

- **ccTLD** : .fr
- **Registre** : Association française pour le nommage Internet en coopération (AFNIC)
- **Délégant** : Ministère Français de l'Economie Numérique
- **Critère de choix** : Appel à candidatures
- **Organisation** :
 - Collège des bureaux d'enregistrement
 - Collège des utilisateurs
 - Collèges des correspondants



Dans le monde : USA

- **ccTLD** : .us
- **Registre** : Neustar (www.neustar.us)
- **Délegant**: National Telecommunications and Information Administration (NTIA) / United States Department of Commerce
- **Critère de choix** : Appel à candidatures
- **Organisation** : Entreprise commerciale



Dans le monde : Sénégal

- **ccTLD** : .sn
- **Registre** : UCAD via le NIC Sénégal (www.nic.sn)
- **Délégrant**: Comité National d'Orientation présidé par l'ARTP - www.artpsenegal.net
- **Critère de choix** : Droit historique de fait
- **Organisation** :
 - MCTTIC & ADIE
 - SONATEL & Prestataires



Cas du Bénin



Situation actuelle

- **ccTLD** : .bj
- **Registre** : Bénin Télécoms Services (be.bj)
- **Délégrant**: Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste - arcep.bj- (art. 56 loi 2014-14 du 9/07/2014 relative aux communications électroniques et à la poste)
- **Critère de choix** : Droit historique de fait
- **Organisation** :
 - Société commerciale



Problèmes actuels sur le .bj

- Absence d'une délégation formelle
 - **Gouvernance non inclusive**
 - Coûts et procédures d'accès prohibitifs
 - Charte de nommage incomplète
 - Activité annexe du registre
 - Absence de procédures de règlement de litiges
- => **ccTLD peu utilisé!!!**



Pistes de solutions

- Mettre en application les recommandations de l'étude de faisabilité pour la mise en place de la structure de gestion du « .bj » par Technologies Réseaux & Solutions (TRS) - www.trstech.net 2014
- Ouvrir un véritable débat sur le gouvernement du « .bj »



Mon avis personnel

L'exploitation du registre devrait être confiée à une organisation dédiée, sans but lucratif, travaillant dans l'intérêt public, pour une durée limitée renouvelable



Pour aller plus loin

- Liste des procédures de règlement des litiges -
www.wipo.int/amc/fr/domains/cctld_db/output.html
- « *Le pouvoir de réglementation des Etats sur le DNS* » par Caroline BRITEUX
- « *ccTLDs1 and the local dimension of Internet Governance* » par Carolina



MERCI



"Partenaires Pour le Developpement
de l'Internet"



bureau@fgi.bj / www.fgi.bj